

## Inscriptions

lundi 13 septembre 2021  
vendredi 17 septembre 2021  
de 16h45 à 17h45  
à l'Ancien Hôpital

Effectif limité

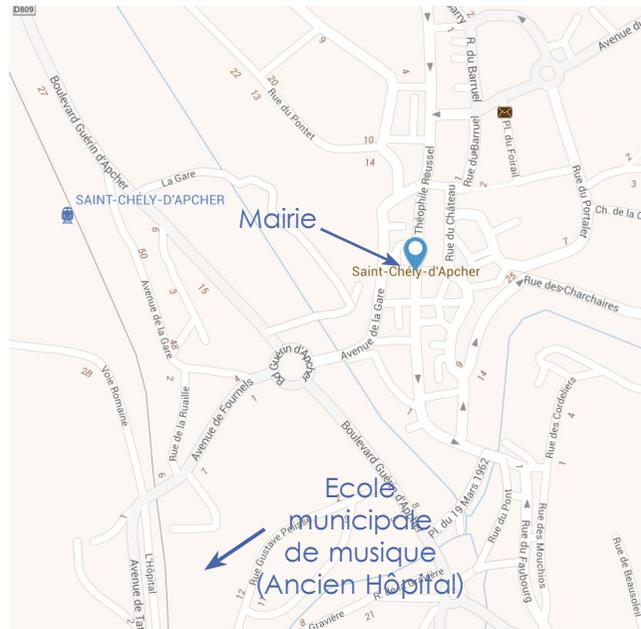
Nombre de places limité à 20.

**Début des cours :**  
lundi 20 septembre  
vendredi 24 septembre



## Contact

Mairie  
Francis Laversanne  
67, rue Théophile Roussel  
48200 SAINT-CHELY-D'APCHER  
06.84.23.84.23



Conception/réalisation/impression : service communication Mairie de Saint-Chély-d'Apcher



**Ecole  
municipale  
de musique**

**Saison 2021 > 2022**

L'École Municipale de Musique, a été créée dans le but de promouvoir un enseignement de la musique à la portée de tous.



Petits et grands peuvent apprendre la musique aux côtés d'un professeur expérimenté et développer, chacun à son rythme, leur pratique instrumentale.

L'école, qui propose des cursus variés, vise à satisfaire les envies des apprentis musiciens.

Les pratiques collectives permettent à chacun de s'épanouir avec son instrument, tout en partageant chaque semaine, une heure de cours avec les autres musiciens en herbe.

Car la musique est synonyme de partage et d'échanges.

Le 20 septembre, 20 élèves franchiront les portes de l'école de musique. Je leur souhaite une année riche en découvertes et en émotions.

Suite aux mesures gouvernementales, le pass-sanitaire sera demandé pour les élèves à partir de 12 ans.

**Madame Christine HUGON**  
Maire de Saint-Chély-d'Apcher



### **Formation instrumentale**

Flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, cors, trombone, tuba : tous niveaux. Piano : initiation  
A partir de 6 ans.

### **Pratique collective instrumentale par petits groupes**

Trois groupes seront formés en fonction des disponibilités, des âges et de l'instrument souhaité.

Les cours seront collectifs et d'une durée d'une heure.

Lundi : de 16h45 à 17h45

Lundi : de 17h45 à 18h45

vendredi : de 16h45 à 17h45

### **Société Musicale de Haute-Lozère**

Pour les élèves instrumentalistes à vent, possibilité d'intégrer la Société Musicale de Haute Lozère (harmonie / fanfare) après 2 ou 3 ans d'apprentissage.

### **Tarifs**

180 € / an pour les personnes résidant ou contribuable à Saint-Chély-d'Apcher.

234 € / an pour les personnes extérieures.

